
CABINET

Arrêté n° 4567 MSP/CAB

Portant nomination des Animateurs du Projet de Lutte Anti Vectorielle (PLAV)

LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION,

Vu la Constitution ;

Vu les recommandations de la 70^e session de l'assemblée mondiale de la santé, portant sur l'action mondiale pour lutter contre les vecteurs entre 2017 et 2030 ;

Vu la loi n°009/88 du 23 mai 1988 instituant un code de déontologie des professions de la santé et des affaires sociales ;

Vu la loi n°014-92 du 29 avril 1992 portant institution d'un plan national de développement sanitaire ;

Vu le décret n° 2009-402 du 13 octobre 2009, relatif aux attributions du ministre de la santé et de la population ;

Vu le décret n° 2018-268 du 02 Juillet 2018, portant organisation du ministère de la santé et de la population ;

Vu le décret n° 2021/300 du 12 mai 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-301 du 15 mai 2021, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 21623/MSP/CAB, du 30 Septembre 2021, portant création, attributions et organisation du Projet de Lutte Anti Vectorielle (PLAV)

Arrête :

Article premier : sont nommés Animateurs du Projet de Lutte Anti Vectorielle (PLAV), les cadres cités ci-après :


- **Coordonnateur :** Monsieur **Fabrice DJOCKAH TOUTOUBELLY**, Diplômé d'Etudes Supérieures de Management, filière : Administration, option : Management des Finances ;
- **Responsable Technique :** Monsieur **Euld-Noëlien IVIGA-DOUFOUILOU**, Master en Santé Publique ;
- **Responsable Administrative Financière et Comptable :** Madame **Déo Gratias MAMOUNA MAFONDO**, Licenciée en Comptabilité et Gestion Financière.

Article 2 : Les intéressés percevront les indemnités et autres avantages prévus par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2022

Le Ministre de la Santé et de la Population



Gilbert MOKOKI.-

AMPLIATIONS :

MSP/CAB 3
UCPP 1
IGF 1
DGB 1
DGCB 1
SGG 1
JORC 1/9